

LA CULTURE MARAÎCHÈRE ET SES CONTRAINTES À KINSHASA

Introduction

**Liévin MPWO
MAKOLO,**
Professeur Associé
à l'Université
Pédagogique
Nationale (UPN).
lievinmpwo@
gmail.com

La situation économique de la RD Congo ne cesse de se détériorer depuis son accession à l'indépendance, le 30 juin 1960, et différents rapports le confirment. La population congolaise vit en dessous du seuil de pauvreté, malgré ses fabuleuses ressources naturelles qui continuent d'être dilapidées et gaspillées. Un observateur attentif vivant en RD Congo constatera sans difficulté le délabrement des infrastructures économiques de base et le nombre croissant de chômeurs qui en découle.

Plusieurs tentatives pour sortir le pays de l'impasse dans le domaine économique et sociopolitique se sont globalement soldées par des échecs. La lutte qui aurait dû être menée par les institutions politiques pour juguler la crise économique et résister à l'asphyxie sociale due à la pauvreté est, de nos jours, l'œuvre d'individus qui se débrouillent tant bien que mal. Cette situation, appuyée par le manque d'une politique d'emploi cohérente, a envoyé de nombreuses personnes au chômage. C'est ainsi qu'il se constate, depuis les quatre dernières décennies, dans presque toutes les communes de Kinshasa, le développement de la culture maraîchère considérée jadis comme étant l'apanage du milieu rural. Le rétrécissement du système de production nationale accompagné de la destruction permanente du tissu économique consécutive aux pillages de 1991 ainsi que la détérioration croissante du pouvoir d'achat de la population avec la baisse permanente des salaires ont favorisé l'émergence des activités maraîchères.

Le maraîchage n'est pas un phénomène nouveau dans le milieu urbain congolais et périurbain des grandes villes dont Kinshasa. Déjà, le pouvoir colonial avait tenté d'imposer l'activité maraîchère dans le but d'approvisionner la capitale Léopoldville en légumes

de type *européen (feuilles, fruits, salades et racines)* et de renforcer ainsi la politique agricole. Bien avant cette tentative, le maraîchage se pratiquait essentiellement par des paysans immigrés qui connaissaient de sérieux problèmes de survie ou d'adaptation alimentaire et financière dans la capitale.

Reconnaissons cependant que même si l'activité maraîchère continue de se pratiquer dans la ville de Kinshasa, les maraîchères connaissent plusieurs problèmes qui compromettent la performance de leurs activités productives de survie. Ce sont ces différentes contraintes liées à la production maraîchère, précisément, que cette étude essaie d'analyser. En effet, la culture maraîchère à Kinshasa évolue dans des sites faisant face aux contraintes environnementales et organisationnelles. Ces contraintes influent négativement sur la production, la commercialisation des produits et leur rentabilité. Nous proposons quelques pistes de solutions en partant des stratégies que ces maraîchères elles-mêmes mettent en place pour faire face aux contraintes liées à leur travail.

1. Méthodologie, localisation et population d'étude

Notre étude s'est déroulée dans la commune de N'djili. Réalisée dans le site de CECOMAF¹, elle a essentiellement porté sur les actrices, c'est-à-dire les maraîchères sélectionnées comme personnes-ressources dans leurs blocs respectifs. Pour recueillir les données de cette étude, nous avons fait recours aux techniques suivantes : l'observation directe, les entretiens individuels et collectifs, le questionnaire et la documentation.

Nous avons, par exemple, observé comment les maraîchères élaborent leurs plates-bandes, les arrosent et comment elles font face aux contraintes de leur activité.

Pour mieux appréhender les effets des activités des maraîchères au-delà de ce que nous avons observé, nous avons recouru au questionnaire et aux entretiens collectifs, sous format de *focus group*. Maèva Flayelle note que « le *focus group* est une méthode de mobilisation de données qualitatives qui fait appel à un groupe ayant des caractéristiques communes et qui est dirigé par un animateur formé. Il s'agit d'encourager les participants à se parler, à discuter et à s'appuyer sur les opinions des autres ou à les contester »². Le recours à cette méthode a servi à tester ou à faire émerger les caractéristiques communes des exploitantes de l'espace CECOMAF en lien avec le sujet abordé. Les entrevues se sont déroulées sur le lieu des activités maraîchères, avec 22 enquêtées sur un effectif total de 220 exploitantes (maraîchères).

1 Le Centre de commercialisation des produits maraîchères et fruitiers (CECOMAF) est situé à N'djili/Kinshasa ; il longe le quartier 8.

2 Flayelle MAËVA, *Le focus group en recherche : méthode, avantages et limites*, Séminaire de recherche du centre d'enseignement et de recherche pour la formation à l'enseignement au secondaire (CERF), Université de Fribourg, Université de Lausanne, 2022.

Nous avons réalisé deux sortes d'entretiens, à savoir les entretiens collectifs (focus-group) et individuels. Ces entretiens se sont déroulés en trois étapes. D'abord, lors de nos préenquêtes, nous avons rencontré 4 femmes (toutes mariées) avec lesquelles nous avons eu des entretiens libres. Lors de notre deuxième descente sur le terrain, nous avons réalisé des entretiens individuels avec des femmes mariées, divorcées et célibataires avec ou sans enfants. C'est au cours de la troisième descente sur terrain que nous avons rencontré toutes les maraîchères.

Rappelons que notre étude est à la fois qualitative et quantitative. Qualitative dans la mesure où elle cherche à comprendre la culture maraîchère et les contraintes auxquelles les exploitantes sont butées dans l'exercice de leurs activités. Bozon écrit, dans cette perspective, que « les méthodes qualitatives contribuent à la contextualisation culturelle des comportements individuels [...] Elles sont essentielles pour observer les interactions entre les acteurs et comprendre les stratégies qu'ils mobilisent »³. Les entretiens avec les maraîchères s'inscrivent précisément dans ces interactions entre les exploitantes et la culture maraîchère.

L'approche quantitative permet, quant à elle, de produire des données chiffrées sur le phénomène étudié, et d'en proposer une explication à partir de la mise en relation de ces données. Notre questionnaire a porté sur des renseignements factuels simples (âge, catégorie professionnelle, etc.), sur les pratiques, ou encore sur les représentations, valeurs, croyances des personnes interrogées.

Les enquêtées ont été choisies sur base de leur disponibilité, d'autant plus que chaque exploitante a son emploi du temps. Le centre maraîcher de N'djili comprenant quatre blocs ayant 220 exploitantes, nous avons sélectionné le 1/10^e de cette population, soit 22 maraîchères choisies au hasard.

Pour opérationnaliser la culture maraîchère au CECOMAF, cette étude a fait recours à la théorie constructiviste qui consiste à appréhender les réalités sociales, non comme des produits de l'extériorité ou de la contrainte, mais plutôt comme des constructions historiques et quotidiennes des acteurs sociaux individuels ou collectifs. Ceux-ci, loin de subir les faits sociaux, participent plutôt, comme sujet, à travers les pratiques et les interactions de la vie quotidienne, à la production, à la reproduction, à l'approbation, à la transformation et à l'invention des formes sociales. Au regard des mécanismes de survie mis en train par les maraîchères du centre de N'djili pour contrecarrer la crise, s'impose l'idée de Pierre Bourdieu selon laquelle « *le social est un construit et non une donnée naturelle* ». À cet effet, la construction sociale de la réalité, quelle que soit sa nature, est d'abord idéale, c'est-à-dire, elle existe dans l'imagination des acteurs avant

3 Michel BOZON, « L'apport des méthodes en démographie », in Graziella CASELLI, Jacques VALLIN et Guillaume WUNSCH (sous la dir.), *Démographie et synthèse. Observation, méthodes auxiliaires enseignement et recherche*, vol. VIII, Paris, Ined-PUF, 2006, pp. 433-457.

d'être construite par ces derniers. En outre, utiliser les engrais, faire les plates-bandes, et faire face aux contraintes de cette activité, relèvent d'une construction sociale. Ainsi, la culture maraîchère étant un construit social, sa pérennisation résulte à la fois de « l'extériorisation de l'intériorité et de l'intériorisation de l'extériorité »⁴, pour le dire avec les mots de Bourdieu. C'est autant dire que les activités maraîchères représentent l'extérieur, et les maraîchères intériorisent celles-ci comme une activité susceptible d'assurer leur survie. En intériorisant, elles inventent les techniques d'adaptation pour améliorer leur production en fonction de la société dans laquelle elles évoluent. Se faisant, leurs techniques utilisées, innovées, vont aussi servir comme des référentiels extérieurs.

Le CECOMAF est divisé en quatre blocs pour identifier les exploitants.

Tableau 1 : Répartition des enquêtées et échantillon tiré par bloc.

Bloc	Fréquence	%
A	11	50
B	04	18
C	05	23
D	02	9
Total	22	100

Source : nos enquêtes de terrain.

Il ressort de ce tableau que 22 maraîchères choisies au hasard ont été retenues dont 11 (50%) du bloc A et 04 autres (18%) du bloc B. Le bloc C a eu 05 maraîchères, soit 23% et le bloc D a 02 maraîchères, soit 9 % qui font partie de l'échantillon.

Tableau 2 : Répartition des personnes interrogées par âge.

Ages	Fréquence	%
17-24	05	23
30-34	10	45
35-39	02	9
46 et plus	05	23
Total	22	100

Source : nos enquêtes de terrain.

Il se dégage de ce tableau que 50% des personnes interrogées sont dans la tranche d'âge de 30 à 34 ans ; 5 répondantes, soit 23% sont dans la tranche d'âge comprise entre 17 et 24 ans, 5 interrogées aussi, soit 23 %, ont l'âge de 46 ans et plus, et 02 femmes, soit 9%, ont entre 35 et 39 ans. Nous constatons que la majorité des maraîchères interrogées sont dans la tranche comprise entre 30 à 34 ans. Ceci s'explique par le fait que ce sont des tranches d'âge au cours desquelles les femmes ont la force de travailler, ensuite bon nombre d'entre elles en tant que responsables, s'adonnent à

4 Pierre BOURDIEU, cité par Isabelle DANIC, *La notion de représentation pour les sociologues*, Rennes, Université de Rennes II, 2006, p. 76.

ces activités pour subvenir aux besoins de leurs familles, par rapport à la catégorie de célibataires.

Tableau n°3 : Répartition des personnes interrogées selon le statut matrimonial.

Statut matrimonial	Fréquence	%
Célibataires	02	9
Mariées	10	45
Divorcées	05	23
Veuves	05	23
Total	22	100

Source : nos enquêtes de terrain.

Relativement à l'état civil, l'échantillon comporte 02 célibataires (9%), 10 mariées (45%), 05 veuves, soit 23%, et 05 divorcées (23%). La majorité des personnes interrogées est constituée de mariées. Cela montre que cette activité est exercée essentiellement par des femmes ayant une responsabilité familiale. La proportion des célibataires parmi les sujets interrogés est significativement moins élevée par rapport aux mariées.

Tableau n°4 : Répartition des personnes selon le nombre de personnes prises en charge.

Personnes en charge	Fréquence	%
0 à 3	02	9
4 à 6	04	18
7 à 9	06	27
10 et plus	10	45
Total	22	100

Source : nos enquêtes de terrain.

02 sujets (9%) ont 0 à 3 personnes à prendre en charge ; 04 sujets (18%) supportent 4 à 6 personnes, 06 sujets (27,2%) prennent en charge 7 à 9 personnes et 10 sujets (45%) supportent plus de 10 personnes. L'exode rural est l'un des fléaux qui expliquent la taille des ménages à Kinshasa, avec une moyenne qui serait de 6.

Tableau 4 : Répartition des personnes selon le niveau d'étude.

Niveau d'instruction	Fréquence	%
Secondaire incomplet	05	23
Cycle court (4 ans)	06	27
Diplôme d'état	10	45
Supérieur non achevé	01	5
Total	22	100

Source : nos enquêtes de terrain.

À la lumière de ce tableau, nous avons dénombré 05 sujets (23%) qui ont fait des études secondaires incomplètes ; 06 sujets (27%) ayant fait le cycle court ; 10 sujets (45%) sont porteurs du « diplôme d'État » ; 01 sujet (5%) ayant fait les études supérieures non achevées. Ce tableau nous amène à

constater que le niveau d’instruction de la population interrogée est égal ou inférieur à 6 ans d’études secondaires.

Tableau 5 : Répartition des personnes interrogées selon le statut familial.

Statut dans le ménage	Fréquence	%
Chef de famille	12	55
Ménagère	08	36
Enfant vit en famille	02	9
Total	22	100

Source : nos enquêtes de terrain.

Il se dégage de ce tableau que 12 sujets (55%) sont chefs de ménage, 08 sujets (36%) ont comme statut « ménagère » et 02 sujets (9%) vivent en famille. Précisons que les femmes chefs de famille sont des femmes divorcées ou veuves qui ont la responsabilité de leurs enfants.

Tableau 6 : Répartition des répondants selon l’ancienneté dans le maraîchage.

Ancienneté	Fréquence	%
1 à 10 ans	02	9
11 à 20 ans	04	18
21 à 30 ans	04	18
31 et plus	12	55
Total	22	100

Sources : nos enquêtes de terrain.

Ce tableau illustre que 12 sujets (55%) ont une ancienneté de plus de 31 ans ; 04 sujets (18%) ont une ancienneté variant entre 11 et 20 ans ; 18 répondantes aussi (18%) portent comme ancienneté de 21 à 30 ans et 2 sujets (9%) ont entre 1 à 10 ans.

2. Présentation, analyse et interprétation des résultats

Facteurs qui influencent la culture maraîchère à Kinshasa

Quels sont les facteurs qui influencent la culture maraîchère à Kinshasa ?

Tableau n°7 : Répartition des enquêtées selon les facteurs qui influencent la culture maraîchère.

Facteurs influençant la culture maraîchère	Fréquence	%
Climat	11	50
Sol	08	36
Topographie	03	14
Total	22	100

Source : nos enquêtes de terrain.

Ce tableau illustre que 11 sujets interrogés, soit 50%, pensent que le climat est le facteur qui influence la production, pour 8 personnes interrogées, soit 36%, le sol est le facteur influençant la culture maraîchère et selon 3 enquêtées, soit 14%, la topographie est le facteur qui influence cette activité.

Parmi les facteurs impliqués dans la culture maraîchère, le climat serait le facteur le plus déterminant, car de cela dépend le rendement. Le sol est le deuxième facteur. Sa nature peut être modifiée pour la culture par drainage et amendement (fertilisation artificielle). Les terres alluvionnaires constituées de particules terreuses transportées par des eaux de ruissellement constituent les sols de première qualité pour les cultures maraîchères. Ces sols étant souvent situés dans le bas-fond des vallées abritées présentent des conditions idéales pour la plupart des cultures délicates.

La terre étant un des facteurs de production, sa valeur varie selon la nature du sol, le climat, les possibilités d'irrigation et de fertilisation. La terre ne suffit pas à elle seule pour assurer une bonne production. Sa valorisation nécessite qu'elle soit travaillée. D'où, des moyens financiers (capital d'exploitation) appropriés. Les moyens financiers utilisés par les maraîchers déterminent les superficies à exploiter, c'est-à-dire, que ces superficies sont proportionnelles aux moyens d'exploitation dont elles disposent. Cette proportionnalité s'appréhende à partir du nombre de plates-bandes ensemencées par rapport aux dépenses d'exploitation auxquelles doivent faire face les maraîchers. Quant à la topographie, elle permet de cibler, d'une part, les terrains qui sont menacés par les inondations et les eaux de ruissellement et, d'autre part, les terres détrempées ou marécageuses qui ne sont utilisées qu'après leur assainissement par drainage.

Les méthodes de production comprennent différentes tâches nécessaires en vue de bien produire, aux dires de Mianda⁵. Cette production est soumise à plusieurs facteurs que les maraîchers eux-mêmes maîtrisent en partie. Nous pouvons noter, la terre, le travail et le capital d'exploitation.

D'après Kalala et Landu, « le travail consiste, d'un point de vue économique, en un effort conscient en vue de produire un bien ou un service. Ce travail répond au rapport homme par jour et à un itinéraire technique, le calendrier cultural »⁶.

Ce calendrier est constitué d'un ensemble d'activités, à savoir :

- Pré-culturelles : labour, enfouissement de la matière organique ;
- Culturelles : semis, sarclage et récolte ;
- Post-culturelles : vente et conservation des semences.

5 Gertrude MIANDA, *Femmes africaines et Pouvoir. Les maraîchers de Kinshasa*, Paris, L'Harmattan, 1996, p. 50.

6 P. KALALA et M. LANDU, *Manuel d'économie politique*, Kinshasa, Centre de recherche interdisciplinaire sur la gestion et le développement (CRIGED), ISC/Gombe, 1996, p. 36.

Les activités pré-culturelles couvrent plusieurs étapes parmi lesquelles le débroussaillage. Ce dernier permet de se débarrasser de toute végétation qui occupe le sol de culture. Il est suivi du labour (retournement de la terre culturale afin de la rendre perméable) et enfin, de la formation des plates-bandes.

Par contre, les activités culturelles, quant à elles, comprennent le semis ou repiquage, le sarclage, l'arrosage, le binage, le buttage, la fertilisation ou l'amendement et la lutte contre les maladies et les insectes ravageurs des cultures. Le semis consiste à placer les semences ou les plantules d'un légume dans le sol préalablement ameubli. Il s'effectue en ligne dans le cas du repiquage ou à la volée dans le cas des semences dans une pépinière. Cette opération est suivie directement par l'arrosage. Le sarclage se fait à l'aide d'une houe ou à la main afin d'éliminer toutes les mauvaises herbes. Le repiquage, quant à lui, permet de combler les vides constatés çà et là suite à la destruction par exemple des plantules par la chaleur (rayons solaires) ou les grosses gouttes ou abondantes pluies. Le binage intervient à certains moments de la culture. Il favorise la perméabilité et l'aération de sol, et son rythme varie en fonction de sa fréquence. Quant au buttage, il consiste à retourner la terre autour de la plante, permet de soutenir, de nourrir la plante.

Les activités post-culturelles ont trait à la récolte, la vente et à l'auto production des semences pour l'établissement des prochaines cultures. La réalisation et la maximisation de toutes ces activités susmentionnées dépendent de la mobilisation d'une main-d'œuvre et d'un encadrement conséquents. La main-d'œuvre est familiale lorsqu'elle est constituée des enfants et autres personnes qui font partie du ménage de la maraîchère, ou alors salariée lorsqu'il faut recourir aux tierces personnes (ouvriers agricoles). La quantité de la main- d'œuvre utilisée varie d'une maraîchère à une autre. Il s'agit, dans la plupart du temps, des ouvriers agricoles.

La culture maraîchère a toujours fait appel à un capital d'exploitation. Ce capital concerne les différents frais engagés tels que l'achat des semences et fertilisants divers, les outils agricoles et les frais de main-d'œuvre.

3. Les contraintes rencontrées par les maraîchères au site de N'djili

En référence aux relations entre environnement et initiative, nous pouvons dire que la configuration du site de N'djili comporte un ensemble d'éléments qui conditionnent étroitement son fonctionnement. Ces éléments s'illustrent à travers les contacts réguliers que les organisations entretiennent avec l'environnement, selon Crosier et Friedbert⁷. Cette approche relationnelle permet non seulement de situer les maraîchères

⁷ Michel CROSIER et Erhard FRIEDBERG, *L'acteur et le système, les contraintes de l'action collective*, Paris, Editions du Seuil, (collection sociologie), 1977, pp. 111-139.

de N'djili par rapport à leur milieu, mais encore de relever les facteurs considérés comme des contraintes que les actrices intègrent dans l'accomplissement de leurs activités.

Les contraintes rencontrées dans le site paralysent, d'une part, la pratique maraîchère et, d'autre part, l'organisation même des maraîchères. Ces contraintes ont des liens étroits avec les différents secteurs de l'environnement. Compte tenu de la diversité des actrices, nous n'avons retenu que celles qui correspondent aux types de contraintes soulevées par les maraîchères elles-mêmes lors de nos différents entretiens.

Dans ce point, nous allons analyser les contraintes rencontrées dans le site de N'djili qui constituent un frein à l'action et à la pratique maraîchère. Nous mettons en exergue le dysfonctionnement qui affecte les différentes actions des maraîchères.

Pour Marion, « le dysfonctionnement peut être considéré comme un faisceau des conséquences secondaires inattendues qui accompagnent toujours un plan d'action rationnel et qui empêchent d'atteindre les buts fixés par les dirigeants, ou encore les effets parfois pervers, parfois vertueux, mais toujours surprenants engendrés par la mise en mouvement d'une fonction dans une structure »⁸.

Pour mieux poser et circonscrire ce diagnostic, nous procédons en deux étapes. La première consiste en la récolte des contraintes auprès des maraîchères, et la seconde en l'analyse de ces contraintes classées par secteurs de l'environnement. Les contraintes multiples soulevées par les maraîchères lors de nos fréquentes visites et recherches sont retenues, entre autres, sur la base de leurs fréquences. Et elles sont consécutives à la production et à la vente des légumes. Ci-dessous, à titre illustratif, les récits des maraîchères. La maraîchère Jacqueline de ce site de N'djili témoigne :

Mes difficultés sont énormes et complexes depuis que je suis dans ce boutot. Elles sont surtout et principalement liées tant à la production qu'à la vente des légumes. Citons par exemple, les problèmes liés à la main-d'œuvre, la semence, le climat, l'insécurité foncière et à l'instabilité de prix de vente des légumes.

Quand bien même les améliorations sont observées ici au niveau des techniques de production, l'activité reste encore traditionnelle. Il y a des contraintes liées à la non mécanisation de la production, la main-d'œuvre, des problèmes liés à l'organisation même, le manque d'encadrement, la mauvaise qualité des semences, le manque de matériel agricole approprié, l'insécurité foncière, le coût élevé des engrais et autres intrants, le vol fréquent des légumes, les aléas climatiques (inondations et ensablement), la difficulté en eau d'arrosage surtout pendant la saison sèche, le mauvais état des routes, les différentes maladies et insectes qui détruisent les légumes.

8 Alain MARION (sous la direction de), *Le diagnostic d'entreprise. Méthode et processus*, Paris, Éditions Economica, (collection gestion), 1999, pp. 36-37.

Par rapport à la vente de la production, il s’observe une instabilité des prix due à la fluctuation monétaire, la saison sèche qui provoque une baisse de prix, les difficultés de conservation des produits, d’écoulement de la production sans parler de la concurrence. Ajoutons aussi le transport des produits et les exigences des acheteurs.

Classification des contraintes de la culture maraîchère

Quelles sont les contraintes de la culture maraîchère ?

Tableau n°8 : Répartition des enquêtées selon les contraintes.

Contraintes	Fréquence	%
Contraintes économiques	12	55
Contraintes sociales	06	27
Contraintes environnementales et techniques	04	18
Total	22	100

Source : nos enquêtes.

Ce tableau démontre que 12 enquêtées, soit 55%, citent les contraintes économiques parmi celles de la culture maraîchère à Kinshasa, suivies des contraintes sociales avec 6 sujets, soit 27%, et des contraintes environnementales et techniques avec 4 personnes interrogées, soit 18%.

Pour mieux comprendre les contraintes de la culture maraîchère, nous les avons classées en fonction des différentes actrices du centre maraîcher de N’djili. Cela, nous permet de faire une classification ou typologie des contraintes soulevées par les maraîchères dans la ville-province de Kinshasa en général et au site de N’djili, en particulier.

Les maraîchères expliquent et confirment que ces contraintes sont liées entre elles et qu’en aucun cas elles ne peuvent être étudiées de manière isolée. Par rapport aux différents secteurs de l’environnement, les différentes contraintes soulevées par les maraîchères sont classées en trois catégories distinctes, à savoir les contraintes sociales, économiques, environnementales et techniques.

a. Contraintes sociales

Nous avons posé la question suivante : quels sont les éléments des contraintes sociales liées à la culture maraîchère ?

Tableau n° Répartition des enquêtées selon les éléments des contraintes sociales.

Éléments des contraintes sociales	Fréquence	%
Faiblesse de la législation,	07	32
Besoin en main-d’œuvre	11	50
Problèmes d’ordre institutionnel	02	9
Problème organisationnel	02	9
Total	22	100

Source : nos enquêtes.

Les contraintes sociales sont dues, entre autres, aux problèmes liés à la faiblesse de la législation, au besoin en main-d'œuvre, aux problèmes d'ordre institutionnel et organisationnel. Les contraintes liées à la faiblesse de la législation se traduisent par un vide juridique en ce qui concerne l'applicabilité des textes des lois existantes. Kimpianga cite : « le cas du régime foncier pour lequel le non-respect de la loi constitue les causes internes du mal ou encore du sous-développement »⁹.

La terre étant le premier facteur de production, son accessibilité difficile constitue une contrainte majeure pour les maraîchères. Quand bien même le maraîchage utiliserait, pour la plupart des cas, des espaces réduits et souvent enclavés, il bute contre l'urbanisation croissante, concurrentielle et souvent désordonnée qui entrave son élargissement. Cette urbanisation incontrôlée (espaces verts lotis) est souvent objet à la fois des conflits humains et fonciers. Dans cette lutte, c'est, une fois encore, le domaine maraîcher qui est défavorisé suite au vide ou à la faiblesse de la législation spécifique en la matière.

À titre illustratif, disons, dans un premier cas, que cette faiblesse de la législation renvoie à la pression foncière. Cette dernière a pour conséquence le déguerpissement des maraîchères de leur rayon d'activités ou encore le déplacement fréquent du maraîchage vers d'autres sites plus éloignés ; ce qui rend ainsi l'accès difficile, compte tenu de l'état de la route et des frais de transport qui entraîne l'augmentation du coût de revient des produits (légumes). Toutes ces situations affectent la rentabilité des exploitations.

Le deuxième cas est relatif au statut foncier des parcelles, espaces exploités afin de pérenniser la succession au droit de propriété en cas de décès de la maraîchère. Cela crée des tensions et des conflits entre la famille du défunt et la veuve ainsi que les enfants. Cela a pour conséquence la non exploitation pour longtemps de ce genre de terrain. L'absence d'un responsable attitré, visionnaire et rassembleur fait que le terrain reste inexploité tant par la famille que par un exploitant potentiel. Un tel terrain non mis en valeur peut être l'objet de multiples cas de menace d'érosion, d'inondation, de lessivage permanent et d'ensablement.

Notons aussi la faiblesse de la protection légale relative à l'usage des produits phytosanitaires. En effet, l'ordonnance 128/AGRI du 17 décembre 1957 relative à la réglementation des produits phytosanitaires est la dernière en vigueur en cette matière. Le nouveau projet de lois en la matière datant de novembre 1994, est resté lettre morte. Aucun agrément ou homologation des pesticides importés n'est effectué. L'Office Congolais de Contrôle (OCC), censé assurer le contrôle des produits importés, n'assure presque pas leur analyse. Les maraîchères se lamentent de la présence de certains pesticides toxiques sur le marché alors qu'ils sont des produits prohibés à cause de leur dangerosité.

9 KIMPIANGA MAHANIAH, *La problématique du développement*, Luozi, Presses de l'université Libre de Luozi, 2007, p. 146.

Les contraintes liées à la main-d'œuvre sont quotidiennes chez les maraîchères : il y a des ouvriers agricoles non spécialisés qu'il faut payer à la tâche, alors que les moyens financiers font défaut aux maraîchères pour y faire face. Un autre problème est celui de l'absence de surveillants de sites maraîchers qui malheureusement profite aux voleurs des légumes ayant de répercussions sur la production et sur la rentabilité pour les maraîchères.

Venons-en aux contraintes institutionnelles. Bien que le maraîchage constitue une activité d'appoint très importante pour de nombreux habitants de la ville-province de Kinshasa, nous remarquons toutefois un déficit d'attention de la part des autorités municipales. En effet, le maraîchage ne constitue pas, pour ces autorités, une préoccupation majeure dans l'élaboration des options et politiques de développement local de la ville-province de Kinshasa. A titre indicatif, le document intermédiaire sur les stratégies de réduction de la pauvreté de 2004 ne retient ni l'agriculture urbaine, ni encore moins le maraîchage, comme stratégie ou axe de réduction de la pauvreté.

Les difficultés d'organisation et de structuration engendrent d'autres contraintes surtout d'ordre technique. En effet, moins les maraîchères sont organisées, plus elles subissent les effets négatifs des contraintes évoquées. Prenons l'exemple des aléas climatiques : l'absence de dispositions contre les érosions, les ensablements et les inondations influencent négativement la production et par conséquent la commercialisation.

L'insuffisance ou tout simplement la non fiabilité des statistiques sur la population du site de N'djili a retenu notre curiosité scientifique. En effet, d'une façon générale, les statistiques agricoles sont pauvres en RD Congo et presque inexistantes au site étudié.

b. Contraintes économiques

Quels sont les éléments des contraintes économiques liées à la culture maraîchère ?

Tableau n°9 : Répartition des enquêtées selon les éléments des contraintes économiques.

Contraintes économiques	Fréquence	%
Ressources financières	18	82
Infrastructures routières	02	9
La faiblesse des structures de microfinance	02	9
Total	22	100

Source : nos enquêtes.

Les contraintes économiques sont relatives aux ressources financières. Le besoin en ressources financières s'exprime en termes de dépenses liées à l'exploitation des espaces ou terrains maraîchers.

La maraîchère Jacquie stigmatise ceci par rapport à cette contrainte :

La principale difficulté liée au maraîchage est d'ordre financier. L'argent fait défaut pour accomplir différentes tâches agricoles, entre autres, payer les ouvriers pour arranger, dresser les plates-bandes, les achats des intrants, de semences et même des engrais.

Madame Léonie ajoute :

Savez-vous que tous les outils que nous utilisons doivent être achetés ? C'est-à-dire outre les petits matériels et arrosoirs, il faut ajouter par exemple que les multiples arrosages de mes plates-bandes nécessitent l'apport des ouvriers agricoles qu'il faut payer. La surveillance de foies de cultures [...] tout cela appelle l'argent. Alors où trouver cet argent ? Vraiment, c'est difficile et même compliqué.

Dans tous les cas, les difficultés financières des maraîchères sont liées aux dépenses par rapport aux différents travaux à exécuter dans le jardin. Il y a deux catégories de charges (dépenses) constituant la structure des coûts de production, à savoir des dépenses liées à la main-d'œuvre et celles relatives à l'achat des intrants, entre autres, les semences, les matériels agricoles et les fertilisants. L'on remarque, en termes de coût, que les dépenses relatives aux intrants occupent la première position par rapport à celles liées à la main-d'œuvre. La catégorie de charge relative à la main-d'œuvre concerne spécialement le dressage de plates-bandes de cultures, la fertilisation, le repiquage et l'arrosage des cultures. Le prix à payer pour cette dépense est fonction des liens de parenté, d'affection entre l'ouvrier agricole et le maraîcher. Il est aussi fonction du nombre de plates-bandes qu'il faut entretenir. Chose certaine : le nombre de plates-bandes varie selon les saisons, 15 tout au plus pendant la saison de pluie, 22 en saison sèche.

Les dépenses pour les intrants agricoles sont les plus importantes. Les fertilisants sont constitués par les déchets ménagers, ceux de porcheries mais aussi par la gadoue et les engrais chimiques. Et pour chaque catégorie de fertilisant, on tient compte de la surface à ensemençer, ou du nombre de plates-bandes de culture. Quant aux semences, elles concernent les différents légumes. Pour ce qui est de la catégorie dévolue au matériel agricole, elle renvoie aux différents outils utilisés par les maraîchers : arrosoirs, binettes, brouettes, fourches, etc. L'amortissement de ce matériel, qui devra être réparti sur cinq ans, permet d'étaler le coût total de 200\$ U.S des achats de ces matériels en fonction de cette durée, soit 45\$ U.S par année.

Notons en passant que deux rubriques non négligeables n'ont pas été relevées par les maraîchères. Il s'agit de la location foncière et du coût de transport. Pour la première rubrique, disons que la quasi-totalité des maraîchères enquêtées ont un statut de propriétaire. Quant à la seconde,

le coût de transport ainsi que la taxe d'étalage, nous dégageons de nos entretiens que beaucoup de maraîchères préfèrent vendre leurs légumes sur place, au champ. Par conséquent, ces deux coûts ne sont pas repris par elles dans la structure des coûts de production.

Soulignons aussi que le coût de chaque plate-bande est fixé en monnaie locale, soit en franc congolais, mais indexée en dollars américains. A titre indicatif, on peut noter que les dépenses se chiffrent à 330 \$ réparties en saison de pluie et en saison sèche. En saison de pluie, elles sont évaluées à 41 %, soit 128,7 \$, et en saison sèche à 59%, soit 201,3 \$. La difficulté à rendre disponibles les fonds pour les dépenses saisonnières constitue pour les maraîchers, un handicap à l'avancement de leur activité. C'est ce goulot d'étranglement que nous qualifions de contraintes économiques ou financières.

Cette contrainte économique a plusieurs implications, mais, ici, nous parlerons particulièrement de celle relative à l'aménagement des voies d'accès. En effet, les infrastructures routières exigent des ressources financières importantes comme un capital physique qui interagit avec le capital économique (Bourdieu). L'infrastructure routière est en effet indispensable pour l'écoulement des produits maraîchers qui proviennent des sites très éloignés de quartiers populaires. Elle constitue donc une condition de progrès pour le secteur maraîcher urbain. Elle contribue en outre à l'acheminement aisé des intrants nécessaires : le transport rapide de la production vers les marchés et un accès facile pour les vulgarisateurs et autres acteurs extérieurs.

L'accès routier contribue à la croissance économique et, de surcroît, à la réduction de la pauvreté. Il facilite aussi la circulation des biens et des personnes en favorisant la création de nouvelles activités économiques. Plusieurs études et rapports le confirment, notamment ceux de la Banque mondiale sur le développement dans le monde. Ce document souligne le fait que certaines villes ont bénéficié des programmes publics d'amélioration des infrastructures routières et affichent un revenu moyen par ménage de près d'un tiers supérieur à celui des autres¹⁰.

L'insuffisance des ressources financières se manifeste également par l'accès limité au crédit ainsi qu'à la faiblesse des institutions de microfinance. Sur le plan des crédits, les maraîchères individuelles et même les comités de gestion des coopératives font état de préjugés ou de méfiance de la part des institutions de microfinance à l'égard de certaines sollicitations. Elles estiment que les maraîchères ne savent pas utiliser l'argent à bon escient et affectent l'argent prêté à d'autres fins telles que les mariages, les enterrements, en lieu et place des buts maraîchers. De leur côté, les maraîchères évoquent les taux d'intérêt élevés de remboursement. D'où, elles (maraîchères) préfèrent développer leurs propres caisses de solidarité telles que les tontines, les mutuelles de crédits appelées « banque

10 BANQUE MONDIALE, *Rapport sur le développement dans le monde. Le défi du développement, indicateur du développement dans le monde*, Washington, 2019, p. 68.

lambert » mais, malheureusement, sans tenir compte des effets corollaires tels que le taux d'intérêt qui s'élève progressivement en fonction du non-respect de l'échéance.

Au-delà de ces arguments, les maraîchères interviewées évoquent les conditions sélectives d'octroi de micro crédit. Parmi ces conditions, il y a lieu de citer le fait d'être membre de la coopérative des maraîchers, l'obligation d'avoir une caution ou une épargne dans l'institution de microfinance, d'être propriétaire d'un terrain, de faire partie d'un groupe solidaire et enfin d'être bon producteur et faire preuve d'une ancienneté d'au moins 6 mois dans l'activité maraîchère. Alors qu'elles prônent la réduction de la pauvreté, ces institutions de microfinance ont une logique de rentabilité financière. Elles excluent de fait les pauvres qu'elles sont censées aider.

En ce qui concerne la faiblesse des structures de microfinance, il est indispensable de soulever quelques facteurs de déstabilisation ou de fragilisation de ce système de discrimination et de sélection d'octroi de crédit. « Il s'agit particulièrement de l'hyper inflation, de la prise de mesures monétaires incohérentes, de l'instabilité politique. Ces facteurs de déstabilisation ou de fragilisation font que les institutions de microfinance ont perdu, entre 1991 et 1993, près de 80 % de leur clientèle (suite aux deux pillages) et 66 % des fonds placés dans les banques de dépôts, justifiant ainsi le climat de méfiance des membres envers ce mouvement »¹¹.

De ce climat de méfiance naissent des institutions de microfinance autres que les coopératives d'épargne et de crédit (COOPEC). Dans l'ensemble, elles sont l'œuvre des organisations non gouvernementales (ONG) et des initiatives locales de développement. C'est le cas de la coopérative agricole de crédit et d'épargne maraîchère, la coopérative agricole de crédit et d'épargne de Kinshasa, la coopérative d'épargne et de crédit des maraîchères de Kinshasa, l'ONG Mokili Mwinda et la mutuelle d'épargne et de crédit de Kinshasa.

c. Contraintes environnementales et techniques

Quels sont les éléments de contraintes environnementales et techniques que vous connaissez pendant la culture maraîchère ?

11 Jean MIMBELENDE, *La microfinance en République démocratique du Congo. Défis et perspectives*, Kinshasa, PUC, 2005, p. 23.

Tableau n° 10 : Répartition des interviewées selon les éléments de contraintes environnementales et techniques.

Éléments de contraintes environnementales et techniques	Fréquence	%
Aléas climatiques	04	18
Faiblesse des approvisionnements en intrants	02	9
Insécurité foncière	02	9
Indisponibilité des ressources hydriques	04	18
Faible encadrement technique	02	9
Dégénérescence des semences et maladies des cultures	02	9
Incertitudes de la commercialisation	02	9
Accès à la terre	04	18
Total	22	100

Source : nos enquêtes.

Le site maraîcher de N'djili est fragilisé par le poids des contraintes naturelles et environnementales. Parmi celles-ci, nous pouvons citer les aléas climatiques, la faiblesse des approvisionnements en intrants, l'insécurité foncière et le manque d'accès à la terre, de l'indisponibilité des ressources hydriques, du faible encadrement technique, responsable de la dégénérescence des semences et les maladies des cultures, ainsi que les incertitudes de la commercialisation.

Il y a lieu de noter que les aléas climatiques sont surtout dus à la concentration et à l'intensité des pluies, et cela a des incidences à la fois sur la production et sur la commercialisation des légumes. Les maraîchères déclarent que les pluies provoquent des inondations et sont responsables des cas d'ensablement, du jaunissement des cultures et rendent les routes inaccessibles. Il nous revient de constater, à la suite de cette révélation, qu'en saison pluvieuse, la culture des légumes varie en fonction des conditions climatiques : si les pluies sont violentes, abondantes et longues, l'intervalle entre deux traitements sera réduit et les fréquences élevées.

À part les aléas climatiques, les actrices du site de N'djili pâtissent d'un faible approvisionnement en intrants, d'un encadrement technique insuffisant et des maladies des cultures ainsi que des attaques des cultures par les insectes. Elles réalisent que, dans la ville de Kinshasa, il n'y a pas de structure privée spécialisée dans l'approvisionnement en intrants tels que les semences améliorées, les engrais, les pesticides et le petit matériel agricole.

Une gamme importante de semences locales, notamment les amarantes, l'oseille, la tomate locale, le gombo, le piment, les épinards, sont produits sur place, étant donné que leur qualité permet d'obtenir de bonnes récoltes. Cela est aussi le cas pour les pesticides et les engrais qui brûlent des cultures, qui sont responsables d'intoxication des sols de cultures, de contamination de l'eau du sol et de l'air par les métaux lourds, et des contaminations de la population exposée à la rémanence de ces produits utilisés sans respect de règles.

Il convient de souligner que l'accès à la terre est une contrainte indispensable à l'essor du maraîchage dans les sites de la ville de Kinshasa. Mais le maraîchage urbain se heurte à la réglementation en matière d'urbanisation. Les maraîchères crient au manque de suivi et d'encadrement sur le traitement des ordures ménagères, précisément sur les doses et les mélanges nécessaires à un bon équilibre de la matière organique utilisée. Elles citent, entre autres, le cas de l'insuffisance des techniques appropriées pour lutter contre les maladies de cultures, la dégénérescence des semences, l'absence d'initiatives pour la constitution du capital d'exploitation, le manque de formation.

Ce manque d'encadrement conduit à la mauvaise utilisation des intrants, et ce mauvais usage se mesure à la présence des vecteurs responsables des maladies des cultures. Les maraîchères constatent la prédominance des maladies pendant la saison pluvieuse alors que, pendant la saison sèche, les insectes phytophages deviennent préoccupants. Ces insectes rongent les légumes et en limitent la qualité. Les études réalisées successivement par Goossens et les autres¹², Moustier et Essang¹³ sur les maladies et attaques de parasites des légumes confirment ces cas.

À titre illustratif, pour la culture des amarantes (bitekuteku), les actrices constatent que les dégâts causés par *psara basalis* (chenille défoliatrice) et les piqures de punaises sur les feuilles sont parfois importants et peuvent nécessiter l'application de produits sanitaires. De ce qui est de l'aubergine (solo), les dégâts observés et qui nécessitent un contrôle phytosanitaire sont dus aux acariens (tétranyques et tarsonèques). Il y a aussi un dessèchement des plantes d'aubergine d'origine physiologique. Cette maladie se manifeste souvent dans les sols acides. Concernant la ciboule (ndembi), les maraîchères observent des symptômes sur la culture, et les causes sont souvent liées à des arrosages faits le soir et à la forte humidité du milieu le matin. S'agissant de gombo (dongo dongo), il y a une maladie fongique qui affecte cette culture : la *cercosporiose* dans les environnements humides et dans les milieux plus secs.

Au regard de ce constat, il y a lieu de signaler que la quasi-totalité des maraîchères recourent aux produits chimiques pour traiter leurs légumes, mais elles n'ont pas toujours la connaissance de la dose utilisée, alors que ces produits sont très toxiques et peuvent, pour la plupart, être absorbés par voie orale, pulmonaires ou dermiques et créer différents cas pathogènes. Généralement, « le non-respect des doses prescrites, des fréquences de traitements des cultures et du délai de carence entraîne une

12 Frans GOOSSENS et al., *Nourrir Kinshasa. L'approvisionnement local d'une métropole africaine*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 19.

13 Paule MOUSTIER et Timothée ESSANG, « Le maraîchage : un diagnostic agro économique », in Seyny BOUKAR et les autres (Ed.), *Agriculture des savanes du nord Cameroun : vers un développement solidaire des savanes d'Afrique centrale*, Montpellier, Cirad, colloques, 1996, pp. 51-358.

concentration élevée des substances chimiques dans les légumes (feuilles, fruits et racines) »¹⁴, comme le démontre l'étude menée par Sonchieu et adoptée par la FAO en 1995.

Le problème lié à la commercialisation fait également partie des contraintes techniques. Il se rapporte particulièrement à quelques facteurs dont la demande du marché, la qualité des légumes, la densité de la plate-bande, la diversité des légumes, l'instabilité des prix, les aléas climatiques et l'inefficacité des systèmes de commercialisation des produits légumiers dans les sites maraîchers. La qualité des légumes n'est pas standardisée et cela rend difficile l'harmonisation des prix.

Notons que les acheteurs tiennent compte du degré de remplissage de la plate-bande, car ils achètent sur pied. Mais les maraîchères constatent que les travaux de repiquage faits par les ouvriers s'avèrent inadéquats. Le prix de vente des légumes n'est pas stable, il dépend des modalités de vente (vente au comptant ou vente à crédit), du type de vente (vente en gros ou au détail), des types de conditionnement des légumes (bottes ou plate-bande) et des lieux de vente (sur place au jardin ou au marché). Le caractère saisonnier de la production horticole, la surabondance saisonnière de légumes accompagnée de prix très bas à cause de la forte concurrence, et la diversité des intermédiaires dans le circuit de commercialisation sont considérés comme responsables de l'instabilité des prix des légumes et de la complexité du système de distribution des produits maraîchers.

L'inefficacité des systèmes de commercialisation des produits légumiers révèle la congestion des marchés de détails qui empêche une opération efficace et entraîne la hausse des coûts de distribution de vivres. Les conditions d'installation dont ils disposent, même pour ceux d'entre eux qui sont assez grands, sont loin d'être satisfaisantes.

Dans ce cas, Tollens pense que :

ces marchés sont encombrés parce qu'ils n'ont pas un espace de déchargement, pas de zones de tri, ni d'installation de nettoyage ; avec un parking limité pour les camions, pas de réels planchers, des espaces de vente mal couverts quand ils existent, pas d'installation de stockage, des conditions hygiéniques et sanitaires qui laissent beaucoup à désirer, particulièrement pour des produits périssables. Leurs seules installations se limitent à de petits stands pour des opérations de vente au détail. En conséquence, une prolifération de petits points de vente disséminés dans la ville de Kinshasa et de colporteurs itinérants¹⁵.

14 Jean SONCHIEU, *Etude des teneurs en résidus du manèbe, carotène et vitamine c dans les tomates à Dang N'Gaoundéré*, Mémoire de Diplôme d'Etude Approfondie en sciences alimentaires et nutrition, Université de N'Gaoundéré, 2002.

15 Eric TOLLENS, *Les marchés de gros dans les grandes villes africaines. Diagnostic, avantages et éléments d'étude et de développement*, Collection « Aliments dans les villes », Communication présentée au séminaire sous régional FAO-ISRA, « Approvisionnement et distribution aliments des villes de l'Afrique francophone », Dakar, 1996, pp. 9-13.

Il existe un très grand nombre de détaillants, leurs ventes par individu sont très minimes et plusieurs consommateurs à faibles revenus viennent plusieurs fois par jour faire des achats limités.

Conclusion

Nous avons constaté que les maraîchères sont confrontées à plusieurs contraintes dans la culture des légumes. Ces contraintes sont économiques, sociales, environnementales et techniques. Liées les unes aux autres, elles concernent la production et la commercialisation des légumes.

Malgré des capacités dont disposent les productrices pour faire face à ces contraintes, il y a lieu de noter qu'elles ne parviennent pas à les éradiquer toutes. Si certaines contraintes sont facilement atténuées à partir des capacités valorisées par les maraîchères, ce n'est pas le cas pour toutes. Nous avons relevé quelques cas de problèmes récurrents tels que l'instabilité des prix de vente des légumes, le coût élevé et la mauvaise qualité des engrais conventionnels, la dégénérescence des semences, la minceur des moyens financiers. Ces contraintes nécessitent l'intervention des pouvoirs publics à travers des actions à définir dans un plan de développement du secteur maraîcher de Kinshasa. ■



À découvrir, aux éditions du CEPAS !